

**ATTICHY-SUR-AISNE**, *Attichi, Athicy, Atichy, Atichi, Athechy, Atechi, Ateci* en 1126, *Attechy, Attechies* (*Attipiacum, Atticiacum, Adtipiacus, Aptiacus*, en 858, *Atichiacus*, en 1137, *Atichium*, en 1143, *Atichiacum*), dans la vallée de l'Aisne, entre *Berneuil* à l'ouest, *Saint-Crépin-aux-bois* et *Tracy-le-mont* au nord, *Moulin-sous-Touvent* et *Bitry* à l'est, *Jaulzy* et *Couloisy* au sud.

Le territoire, de forme à-peu-près rectangulaire, est limité au midi par le cours de l'Aisne, sauf une faible partie de marais, placée sur la rive gauche. Le vallon de Navé divise son étendue, et vient s'ouvrir dans la vallée au bourg même qui se trouve resserré entre le lit de la rivière et la colline des Pommoniaux. Le sol est généralement incliné au midi, ce qui contribue à la propreté du pays, tout en déterminant la dégradation constante des rues dans les tems d'orage et de longues pluies.

Le bourg d'*Attichy* est remarquable par plusieurs constructions neuves, élégantes, qui attestent l'état prospère et progressif de la population. Il comprend :

- 1.° Cinq rues dirigées de l'est à l'ouest, sous les noms de *ruelle-Saint-Martin*, rucs du *petit-Compiègne*, de la *Bene*, du *Château*, *Massindidier* ;
- 2.° Une large avenue, récemment plantée d'arbres, vis-à-vis le jardin de l'ancien château, formant déjà une promenade agréable ;
- 3.° Quatre rues courant du sud au nord, dites de la *Rivière*, *Bocquet*, *Neuve*, et le chemin du *Pont* qui se garnit journellement de maisons nouvelles ;
- 4.° Deux places, l'une autour de l'église, l'autre vaste, régulière, rectangulaire, servant aux réunions publiques.

Les édifices privés ne paraissent pas antérieurs au dix-septième siècle.

Carlier (hist. Valois, tom. 1, pag. 309), fait dériver le nom d'*Attichy* du mot *Attegies*, terme celtique ou saxon qui signifie, dit-il, un amas de cabanes occupées par des bûcherons. Cette étymologie indique l'ancienneté du lieu.

Il est mentionné au sixième siècle à l'occasion de la translation du corps de Saint-Médard qui se fit en 545 de Noyon à Soissons. Le convoi conduit par saint Bandry, vint à *Attichy* où, d'après une version, il passa la rivière, tandis que selon une autre, il y trouva le clergé de Soissons qui s'embarqua sur l'Aisne pour revenir par eau jusqu'au siège du diocèse.

La terre était possédée, dès le douzième siècle, par la maison de Montmorency. Mathieu I, connétable de France, délaissa vers 1152, à l'abbaye de Prémontré, quelques pâtures qui tenaient à son châ-

teau. Il consentit, comme seigneur du lieu, en 1137, à ce que Hadvide d'Attichy fit donation de la cure à la même abbaye, libéralité constatée par Gorlin, évêque de Soissons, et confirmée par le roi Louis-le-gros.

Mathieu II, fils puîné du précédent, appelé Mathieu d'Attichy dans un acte de 1202, hérita en 1160 de la seigneurie. Il céda son titre et sa terre à Bouchard V de Montmorency, son frère aîné.

Mathieu III de Montmorency, connétable de France, dit le Grand, fils de Bouchard V, donna le domaine d'*Attichy* à son deuxième fils Mathieu qui en porta le nom; étant mort sans enfants vers 1250, la terre vint au frère puîné Guy de Montmorency, tige de la branche de Laval.

Guy mourut en 1267 au retour d'un voyage de Sicile fait avec Charles, comte de Valois, laissant sa seigneurie pour douaire à Thomasse de Mathefelon, sa deuxième femme.

Le second fils de celle-ci, appelé Bouchard, héritier de la terre, constitua la branche des seigneurs d'*Attichy*. Il fixa son séjour au château, et s'allia à Béatrix d'Erquery, fille d'Herpin, grand pannetier de France, de laquelle il eut six enfants.

Herpin de Laval, leur fils aîné, étant mort sans postérité, *Attichy* passa au deuxième fils Jean, et ensuite au troisième Guy de Laval qui fut tué à la bataille de Crécy.

Guy II, fils de ce dernier dont la terre avait été démembrée, rendit foi et hommage le vingt-deux mai 1372 comme seigneur d'*Attichy*, à Charles sire de Montmorency.

Son héritier, Guy III de Laval, pannetier de France, mourut en 1408 sans postérité.

La terre vint alors à un collatéral, Guy de La Roche-Guyon qui, le vingt-quatre juin 1445, rendit foi et hommage à Jean II de Montmorency.

Marie fille de celui-ci, ayant épousé Michel d'Estouteville, lui apporta la seigneurie d'*Attichy* pour laquelle un nouvel hommage fut rendu en 1458 à la maison de Montmorency. Devenue veuve et remariée à Bertin de Gilly, elle conserva le titre de dame d'*Attichy* jusqu'à sa mort arrivée en 1500.

Après elle la terre fut partagée. On trouve dans les titres du seizième siècle des Bochart, des Mazancourt, des Sacqueville intitulés seigneurs d'*Attichy*; la plus grande partie du domaine appartient à des seigneurs du nom d'Hacqueville, et fut cédée par eux au maréchal de Marillac.

Valence de Marillac, sœur du maréchal, ayant épousé, vers 1598, Octavien Doni, apporta la seigneurie d'*Attichy* à ce financier,

d'origine italienne, qui avait suivi en France la reine Catherine de Médicis. De leurs trois fils, l'aîné fut un jésuite connu sous le nom de père Doni; le deuxième, marquis d'Attichy, fut tué dans la campagne de Flandre de 1637 sans avoir été marié; le troisième dont il sera question plus bas, devint évêque de Riez. La terre fut partagée entre les deux filles; mais elle revint entière à Angélique, fille de l'aînée qui avait épousé le duc d'Atri.

Angélique la céda, par contrat du neuf juin 1665, à René de Marillac, seigneur d'Ollainville, conseiller d'état, qui institua dans le bourg deux sœurs grises pour le soulagement des pauvres malades.

François de Marillac, dit le marquis d'Attichy, fils de René, ayant été tué à la bataille de Hochstet sans laisser de postérité, et avant la mort de son père, la succession passa, en 1719, à sa nièce qui avait épousé, en 1706, Charles Louis Bretagne, duc de la Trémouille, pair de France, premier gentilhomme de la chambre du roi.

*Attichy* resta dans la maison de la Trémouille jusqu'à la révolution de 1789.

Le château était considérable, entouré de fossés, accompagné de vastes jardins, d'un parc, d'eaux, etc.

Henri IV y coucha les dix-huit et vingt novembre 1590.

Le domaine fut démembré en 1789, et le château, après avoir passé dans plusieurs mains, fut démoli vers 1796. Il n'en reste que quelques dépendances situées au sud-ouest du bourg, sur la rive droite du ruisseau de Milleville.

La cure placée sous l'invocation de saint Médard, était conférée par l'évêque de Soissons, depuis que Hugues abbé de Prémontré qui l'avait reçue en 1137 d'Hadvide, ainsi qu'on l'a dit plus haut, l'avait transportée à la mense épiscopale.

Il y avait un vicaire.

Deux chapelles constituaient des bénéfices simples. L'une, consacrée à saint Laurent, était près de l'ancienne maladrerie, sur le chemin de *Jaulzy*.

La deuxième, dédiée à saint Jean, était à l'ouest, du côté de *Berneuil*. Ces établissemens ont disparu dès long-tems.

Une autre chapelle plus ancienne, dédiée à saint Blaise, était située sur la montagne qui domine *Attichy*; elle est détruite depuis des siècles; mais on a conservé l'usage d'aller en procession à la carrière voisine la veille de la Chandeleur; les enfans y viennent avec des torches enflammées pour allumer un grand feu en l'honneur du saint.

Enfin, il y avait une quatrième chapelle dans l'intérieur du château.

Louis Doni, connu sous le nom de père d'Attichy, né en 1593 au château de ce bourg, était le troisième fils d'Octavien Doni et de Valence de Marillac, sœur du maréchal, qui possédaient la seigneurie d'Attichy à la fin du seizième siècle. Admis, en 1614, dans la corporation des Minimes, il passa bientôt par les charges de son ordre, fut élu provincial de Bourgogne et nommé, le cinq octobre 1628, à l'évêché de Riez en Provence, dont il devint le soixante-unième prélat. Cet évêque se rendit célèbre par ses ouvrages, entre lesquels on cite comme principaux :

Histoire générale de l'ordre des Minimes. — Paris, 1624, in-4.°

Tableau de la bienheureuse Jeanne, reine de France et fondatrice de l'ordre des Annonciades. — Paris, 1625, in-8.° — 2.° édition, 1664.

*De Vita et Gestis Petri Berulle, Cardinalis, Congregationis Oratorii in Gallia fundatori.* — Paris, 1649, in-8.°

*Idea perfecti Præsulis in vita B. Nicolas Albergati Cardinalis.* — Augustodami, 1656, in-8.°

*Flores Historice Sacri Collegii Cardinalium a temporibus Leonis Papa IX usque ad ann. 1649.* — Paris, 1660, in-f.°, 2 vol.

Il mourut de la pierre le deux juillet 1664, et fut enterré dans l'église des Minimes de Beaune.

L'église d'Attichy est une construction massive en pierre d'appareil, dont le plan primitif, cruciforme, a été altéré par diverses additions. Le clocher, qui était placé sur le chœur, étant tombé le vingt-un janvier 1735, écrasa la nef qu'il fallut rétablir; on éleva, vers 1738, l'énorme tour carrée qu'on voit au-dessus du portail. Le curé, à cause de cette chute, fut condamné à payer 8,450 liv., et le seigneur 10,450 liv.

Le chœur et les transepts, terminés en pignon, ont de gros contreforts et de larges fenêtres ogives divisées par des meneaux, sans tympan ni ogivettes.

La nef et ses latéraux sont lambrissés; les piliers qui les séparent sont les uns cylindriques, les autres évidés. Les voûtes du chœur, à nervures anguleuses et pendentifs, sont soutenues par des piliers et des arcades postérieures à l'époque des ogives.

La chapelle du transept droit est moderne.

Cette église, assez vaste, ne présente rien d'important dans son architecture.

On voit au fond du latéral droit, un portrait en pied de Jean

de Nesle, fondateur du monastère de *Sainte-Croix*; il paraît remarquable par son exécution. On lit au bas :

*Jean de Neelle, Grand  
Queux de France  
Fondateur de ce monastère de S.<sup>te</sup>-Croix d'Offemont  
en 1551  
et ayeul maternel de F.<sup>ois</sup>  
Alexandre de Villiers de Breuil.*

Ce tableau vient de l'église du couvent.

La chapelle Saint-Nicolas renferme le cœur de Marie-Emmanuel-Maximilienne-Sophie-Louise-Françoise, princesse de Salm, duchesse de la Trémouille, morte à Nice en 1790; elle avait demandé que ses restes fussent rapportés dans sa résidence favorite d'*Attichy*, dont elle était la bienfaitrice. Cette cérémonie eut lieu le quatre octobre 1790.

L'autel consacré à saint Agapit qu'on invoque en faveur des enfans malades, attire des pèlerins d'assez loin.

Il y a, à la porte latérale de l'église, une pierre qui était placée autrefois sur l'entrée de l'ancien cimetière. Elle représente, gravé au trait, un squelette tenant un cercueil sur son épaule, une bêche à la main, avec cette inscription en lettres ogivales :

*Entré vous qui par icy passez  
Je suis un<sup>g</sup> miroir pr<sup>vu</sup> mirer  
Cōme v<sup>s</sup> este jay esté et tel que j<sup>i</sup>  
Suis v<sup>s</sup> seres faicte du bien pdant q̄  
En avez et priez por les t<sup>s</sup> passez  
ft le x<sup>e</sup> d'aoust  
mil v<sup>e</sup> lxxix.*

L'ancien baptistère de l'église, conservé dans le jardin de M. *Wéber*, doit être un ouvrage de la fin du treizième siècle.

On appelle le champ Saint-Médard un lieu voisin de l'Aisne, garni d'arbres, dans la rue de la rivière, désigné par la tradition comme le point sur lequel le clergé de Noyon remit à celui de Soissons le corps du saint. On y a placé cette année une inscription ainsi conçue :

*En mémoire  
de la station du corps de  
S.<sup>t</sup>-Médard sur le pont d'Attichy  
lors de sa translation de Noyon à Soissons  
sous les auspices du roi Clotaire et de sa cour  
en 545.*

L'arbre *Jacquemart*, au pied duquel on rendait anciennement la justice (hist. Valois, tom. 1, pag. 75), était sur la place de l'église. Il est détruit depuis long-tems.

La commune n'a point de hameaux, mais on y compte plusieurs écarts.

*Montplaisir*, ferme sur le coteau du même nom, à l'ouest du bourg, fut, dit-on, le siège du premier château d'*Attichy* détruit vers le onzième siècle. Il y avait une tour fort élevée, qui a long-tems subsisté, au moyen de laquelle on correspondait par des signaux avec les forteresses de Mauconseil, Beaulieu, *Pierrefonds*, Vez, etc.

*La Logette* située à l'ouest de *Montplaisir*, en est une dépendance.

*Morenval*, ferme dans la plaine au nord, était comprise dans le marquisat d'*Attichy*.

*La Faloise*, autre dépendance de la même seigneurie, est aussi dans la plaine au nord du bourg, dominant le vallon de *Navé*. C'était un château fortifié qui résista à la Jacquerie du quatorzième siècle. Elle fut vendue deux cent vingt mille francs en 1824.

La ferme de *Larbre* est située vis-à-vis *La Faloise*, sur le bord opposé du vallon de *Navé*; elle dépendait aussi du marquisat.

*Navé*, plus rapproché du chef-lieu, est vers le milieu de la vallée de ce nom.

Le territoire d'*Attichy* recèle, comme tout le canton, de nombreux débris des époques celtique et romaine.

Le vingt-neuf novembre 1838, on découvrit, dans le bourg même, un sarcophage formé de pierres rapportées, d'où l'on retira des agrafes et des médailles impériales.

On a trouvé au mois de mars 1839, à l'est du village, au lieu nommé le Saussay, onze autres sarcophages entremêlés de squelettes qui avaient été inhumés sans enveloppe.

Au-dessus aboutit le chemin dit de Noyonval qui présente encore des traces évidentes de chaussée; on y a trouvé une meule romaine et des médailles d'Hadrien.

On a recueilli des médailles gauloises au *bois Jocon*, sur le chemin du Quesnet.

Des haches ou casse-têtes de silex ont été ramassées près de *La Faloise*, au lieu dit le champ du berger.

On a trouvé des vases dans les sables au-dessus du bourg.

Quoique chef-lieu de canton, *Attichy* n'est encore traversé par aucune route. On doit construire prochainement un chemin dit de grande communication qui partira de la route royale n.º 31, de

Rouen à Reims , et qui passera dans le bourg pour se diriger vers *Tracy-le-mont*.

Le pont suspendu en fil de fer établi sur l'Aisne, devant ce lieu, depuis 1856, a remplacé un bac existant de toute ancienneté ; son tablier a quarante-cinq mètres de longueur. Il a été construit par une compagnie, moyennant la concession d'un péage pendant quarante-deux années.

La commune possède un presbytère , une maison commune, une halle , deux écoles , trois fontaines , deux lavoirs , un réservoir d'eau , un jeu d'arc , un jeu de paume , une carrière , quatre hectares de terre à l'état de marais.

L'école de filles est tenue par les sœurs de la Sainte-Famille d'Amiens.

Le cimetière a été transféré , vers 1789 , au nord du bourg , au lieu dit les Buttes ; il est entouré de murs.

Il y a un bureau de bienfaisance , une foire , un marché , une compagnie de pompiers , une distribution de poste aux lettres.

Une brigade de gendarmerie stationne dans le bourg où résidait autrefois un détachement de la maréchaussée.

Le marquisat avait une mesure particulière.

Les établissemens industriels comprennent deux moulins à eau , des carrières , deux fours à plâtre.

La population est composée , en majeure partie , de vigneron et de cultivateurs.

*Contenance* : Terres labourables , 1,074 h. 54,07. — Jardins potagers , 20 h. 96,63. — Bois , 132 h. 72,97 c. — Vignes , 46 h. 36,30. — Vergers et pépinières , 4 h. 67,88. — Osraies , saussaies et aunaies , 23 h. 92,29. — Friches , 75 h. 35,71. — Pâtures , 2 h. 09,08. — Prés , 48 h. 07,65. — Eaux , 13 h. 06,65. — Places , routes , chemins , 24 h. 17,29. — Propriétés bâties , 8 h. 43,18. — Total : 1,474 hect. 39,70.

Distance de Compiègne , 2 myr. — De Beauvais , 9 myr. 5 kil. — Marchés , *Attichy* , Compiègne , Vic-sur-Aisne , Soissons. — Bureau de poste , *Attichy*. — Population , 995. — Nombre de maisons , 257. — Revenus communaux , 2,188 f.